



UNSA EDUCATION Mayotte

A l'attention de :

Madame le vice Recteur de Mayotte
Monsieur Le Préfet de Mayotte

Mamoudzou, le 06 novembre 2015,

OBJET : Préavis de grève dans l'Education Nationale à Mayotte le mardi 10 novembre 2015

Madame, Monsieur,

Conformément aux textes en vigueur, l'UNSA Education Mayotte dépose ce jour un préavis de grève concernant les tous les personnels administratifs, enseignants et d'éducation, titulaires comme non titulaires de l'ensemble de l'académie de Mayotte.

Pour le MARDI 10 NOVEMBRE 2015 à partir de 6h pour une durée d'une journée.

Ce préavis est éventuellement reconductible suivant l'aboutissement des négociations, notamment suite à l'entrevue entre l'UNSA et Madame La Ministre des Outre-mer fixée au mardi 10 novembre.

Les motifs en sont :

- Maintien non acté du décret 96 au sein du MENESR, notamment pour le mouvement des personnels et le volet indemnitaire
- Contradiction non levée entre le MENESR et la Fonction Publique pour le versement de l'IE dégressive prévu pour les agents en 5° ou 6° année à Mayotte
- Prolongation de deux ans du concours réservé sans toutefois revoir les conditions d'éligibilité des candidats
- Sous effectif dans les établissements scolaires pour les personnels non enseignants

Nous vous prions de croire, Madame le Recteur, Monsieur Le Préfet, en notre attachement au bon fonctionnement du Service Public d'Éducation.

Pour l'UNSA Education Mayotte,
Le bureau et ses SG.